

Se loger : rêve ou réalité

Autor(en): **Hermenjat, Renée**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **57 (1984)**

Heft 11

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-128602>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Se loger: rêve ou réalité?

magnifiques appartements

A louer, to
immeubles, 3½ pièces
jouissant d' 4½ pièces
5½ pièces

de
dès Fr. 1150.- + Fr. 100.- charges
dès Fr. 1450.- + Fr. 120.- charges
dès Fr. 1940.- + Fr. 180.- charges

bea
Garages: Fr. 130.-
Places de parc: Fr. 50.-

magnifique 4½ pièces
A louer tout de suite ou à convenir

de 3½, 3-4 et 4½
avec grands balco...

Balcon sud, salon, 3 chambres, 2 salles
d'eau, cuisine agencée, armoires.
Fr. 2200.- par mois. Garage à disposition.

judicieusement disposés et agencés, cuisines luxueu-
sement équipées, 2 salles d'eau.

3½ pièces	dès Fr. 1725.-
3-4 pièces	dès Fr. 1975.-
4½ pièces	dès Fr. 2150.-

+ charges.

Places de parc à disposition dans garage souterrain.

Problème principal:
le coût du loyer.

Il est permis de rêver. A quoi rêve-t-on en matière de logement? A quel rêve de logement rêvent les locataires, les femmes surtout, principales utilisatrices?

L'enquête effectuée auprès des femmes vaudoises par le Centre de liaison des Associations féminines vaudoises — CLAFV — en donne une idée. Elle est révélatrice de l'évolution des habitudes, voire des mœurs en 1984, et montre vers quel type de société nous nous acheminons.

Mille questionnaires ont été envoyés aux membres de différentes sociétés féminines vaudoises. Ils ont été dûment remplis et retournés dans la proportion de 20%, ce qui représente un bon score dans ce genre d'enquête.

Comme l'a fait remarquer l'oratrice, ce sondage a été fait avec des moyens limités, et ses conclusions ne doivent pas être prises à la lettre. Cependant, les résultats recourent et

Allongement de l'espérance
de vie et maintien à domicile
des personnes âgées.



confirment ceux d'autres enquêtes plus étendues.

Première question: quel est le principal critère de choix d'un logement?

Les réponses montrent que pour 69% des locataires, le problème N° 1 dans ce «choix» est le prix.

Viennent ensuite le cadre — l'emplacement — la verdure — les facilités de transport — l'isolation thermique et phonique — la disposition structurelle.

Force est donc de constater que le prix du loyer est le problème, surtout, et c'est grave, pour les jeunes familles.

Des raisons bien connues

La revue *habitation* a développé à diverses reprises les raisons démographiques à l'origine de l'actuelle pénurie de logement:

- le nombre des divorces (un mariage sur trois) qui, en «dédoublant» les familles, augmente les besoins;

- le désir d'indépendance des «post-adolescents»;

- l'allongement de l'espérance de vie et le maintien à domicile — et c'est heureux — des personnes âgées.

Ce qui est nouveau en 1984, en matière de logement, c'est l'évolution des demandes en direction de l'écologie.

Dans les années 70, la priorité, aux yeux des locataires, était la valeur intrinsèque du logement. Aujourd'hui, la demande va vers la qualité de l'environnement, la proximité de zones de verdure, de places de jeux, de calme, le soleil.

D'où la vogue croissante des résidences secondaires pour les nantis et du camping à l'année pour les moins favorisés. Pour la majorité, ne reste que le rêve inaccessible.* Les femmes surtout — semble-t-il — ont de plus en plus le désir d'un cadre de vie sain pour leur famille, antidote aux agressions de la vie urbaine.

On peut aussi se demander si la «gadgétisation» des appartements modernes n'engendre pas l'envie de s'échapper vers plus de simplicité. Ou si le niveau de confort atteint aujourd'hui — machine à laver, lave-vaisselle, congélateur, équipement de cuisine, sanitaires, chauffage, moquettes — et surtout le «fini» du cadre de vie, ne réveillent pas le besoin atavique d'un chez-soi où l'on peut créer, modifier, aménager.

* A signaler la possibilité de séjours, de plus ou moins longue durée, dans les chalets de l'Association des amis de la nature, les Auberges de famille, les Auberges de la jeunesse, etc. Pour certaines familles, ces résidences collectives deviennent véritablement une résidence secondaire.



Le logement: rêve...

Home, sweet home

Deuxième question: quelle est pour vous la pièce la plus importante de votre appartement?

Réponse:	
le salon	69%
la cuisine	24%
la chambre à coucher	2%

En 1984, la pièce de séjour devient la plus importante. Non seulement on y reçoit, mais on y vit. La famille s'y retrouve le soir, le week-end.

C'est le lieu des contacts, des échanges, des loisirs en famille.

Important ce changement des attitudes, des mentalités. La maison n'est plus seulement l'endroit où l'on s'abrite, mange et dort. C'est l'espace où l'on existe véritablement.

Le salon symbole, qui s'oppose au temps et à l'espace de travail, lieu de convivialité, d'épa-

... ou réalité?



nouissement. Même si, dans le concret, les femmes vivent une autre réalité.

Besoin de verdure et priorité au salon sont des désirs complémentaires. Ils expriment un besoin de détente. Dans les conditions idéales, le jardin est le salon de l'été et le salon le jardin d'hiver. La vogue des meubles-salon pour le jardin confirme bien cette nouvelle tendance.

Le questionnaire a également mis en évidence la demande en matière d'espaces hors logement, de prolongements de l'espace habitable, qu'ils soient privés, semi-privés ou publics.

Le logement devient de plus en plus le lieu de résidence de la cellule familiale. C'est une nouvelle donnée avec laquelle tous ceux qui pensent et créent le logement doivent compter.

La femme et le logement

Samedi 8 septembre, jour de l'ouverture du Comptoir suisse 1984, à Beau-lieu, nombreuses étaient les participantes à la 53^e Journée vaudoise des femmes, sur le thème «Se loger, rêve ou réalité?»

Introduction de M. Raymond Junod, président du Conseil d'Etat vaudois, trois oratrices, quatre orateurs, le programme était riche et varié.

Beaucoup de points traités lors de cette journée ont été exposés et développés régulièrement dans la revue *habitation*.

Il nous a semblé intéressant de centrer le compte rendu de cette manifestation sur le point de vue de la sociologue, M^{me} Geneviève Corajoud, de l'IREC, chargée de cours à l'EPFL.

Cette manifestation a permis d'entendre le témoignage de M^{me} Christiane Layaz, présidente de la société des Pugessies à Yverdon, dont nous avons déjà parlé, et celui de M^{me} Denise Desponds, locataire d'une autre société coopérative membre de l'USUAL, soit le Logement idéal à Lausanne. Les réalisations particulièrement originales de cette dernière ont fait l'objet d'un article dans la revue *habitation* en 1982, et les déclarations d'une usagère ont montré que les éloges faits à l'époque n'étaient pas surfaits. RH.

Prospective

La difficulté pour qui veut créer l'habitat est de le concevoir pour l'immédiat, en prévision du futur, mais en tenant compte du passé...

Une mutation s'amorce, dans la répartition des temps. Nous allons inéluctablement vers un temps où on aura plus de temps domestique et moins de temps de travail.

D'autre part la télématique, si elle tient ses promesses, sera créatrice d'emplois à domicile. Le logement devra donc répondre à cette double fonction: résidence et lieu de travail. Des formules nouvelles sont à trouver. Celles qui ont été concrétisées par le Logement idéal, à Lausanne, et les Pugessies, à Yverdon, sont intéressantes.

Renée Hermenjat.